



Place du Môle  
34300 Cap d'Agde

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### 1) Prix

Les prix sont valables par chambre et nuit en occupation double, supérieure, familiale.

Les prix indiqués ne comprennent pas la taxe de séjour de 0,99 euros par jour et par personne qui devra être réglée lors de l'arrivée.

### 2) Réservation et dépôt de garantie

Lors des week-ends, des jours fériés et les mois de juillet et Août, les réservations ne pourront être inférieures à 3 nuits minimum.

Un versement d'arrhes correspondant à 30% de la somme totale est demandé afin de garantir la réservation.

Ces arrhes sont à verser dans un délai communiqué lors de la demande de réservation directement à l'Hôtel.

La réservation ne devient ferme et définitive qu'à réception des arrhes par l'hôtelier, dans les délais impartis (chèque ou CB)

Le paiement du solde du séjour s'effectuera sur place à l'arrivée auprès de l'hôtelier.

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la Consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation tel que prévu à l'article L. 121-20 du Code de la Consommation, dès lors que les prestations sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée. Par conséquent, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation

Tout séjour commencé est dû entièrement, le client ne peut prétendre à un remboursement sur un séjour commencé.

### 3) La réception

La réception est ouverte de 8h-22h. Après 22h, pour toute demande, un veilleur de nuit (22h-8h00) assurera une permanence.

- **Votre chambre ou suite sera disponible à la réception à partir de : 15h00**
- Le jour de votre départ, vous devez libérer votre chambre ou suite au plus tard à 10h30

La facturation d'une nuit supplémentaire peut résulter du non-respect de cette heure limite de

départ.

Un trousseau de clé vous sera remis. En fin de séjour, ce trousseau doit être restitué à l'accueil avec le nombre exact de clefs.

#### 4) Suites

La Direction met à votre disposition dans un cadre agréable et privé des suites entièrement aménagées.

##### 4-1 L'inventaire des suites

Avant de prendre possession des lieux, un inventaire sera fait en votre présence. En fin de séjour, un nouveau constat sera effectué.

##### 4-2 Etats des lieux des suites

Pour la réservation d'une suite, une caution de (80€) sera déposée. Elle sera remise à condition que les lieux et objets soient rendus en bon état tel qu'ils avaient été constatés par les deux parties à l'arrivée du client.

Vous constatez dès votre arrivée que les lieux vous ont été remis entièrement propres. Tout au long de votre séjour, le ménage est assuré par le personnel de l'hôtel. A la fin de votre séjour, vous devez faire le ménage et apporter un soin tout particulier à la cuisine.

Tout objet perdu, détérioré ou égaré vous sera facturé.

Nous mettons à votre disposition un nombre de couchages bien déterminé au préalable, celui-ci ne pouvant excéder le nombre de personnes pour lesquelles la suite aurait été louée. En outre, il est interdit d'héberger dans l'enceinte de la résidence toute personne inconnue de la Direction.

#### 5) Mesures particulières

##### 5-1 Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans notre établissement.

##### 5-2 Parking

Le parking, mis à votre disposition, ne faisant pas l'objet d'une surveillance particulière, la Direction décline toute responsabilité pour les objets volés, égarés ou perdus dans les véhicules. Vous êtes invité à prendre vos propres dispositions à cet égard.

Vous êtes tenus d'informer vos visiteurs de stationner leurs véhicules sur le parking situé à l'extérieur de l'hôtel.

##### 5-3 Propreté

Pour des mesures d'hygiène et de sécurité, il est strictement interdit de manger dans les chambres.

##### 5-4 Accès internet

L'hôtel dispose d'une installation de HAUTE TECHNOLOGIE « WIFI ». . Vous avez accès grâce au Code qui vous sera communiqué lors de votre arrivée.

## 5-5 Sécurité

### 5-5-1 Barbecue des suites

L'utilisation de barbecue et autre appareil destiné aux grillades est strictement interdite dans les suites.

### 5-5-2 Chambres non-fumeur

L'établissement est non-fumeur, il est strictement interdit de fumer dans les parties communes et dans les chambres. Vous pouvez fumer sur les terrasses

### 5-5-3 : Visiteurs

Les visites sont autorisées sur acceptation de la Direction.

### 5-5-4 : Extincteurs

UN EXTINCTEUR EST POSE SUR CHAQUE NIVEAU (PALIER) DE CHAQUE IMMEUBLE A EGALE DISTANCE DE CHAQUE APPARTEMENT ; EN CAS D'INCENDIE ET SEULEMENT DANS CE CAS, VOUS ETES PRIES DE SUIVRE LES INSTRUCTIONS INSCRITES A COTE OU SUR L'APPAREIL.

**LA DIRECTION VOUS SOUHAITE UN AGREABLE SEJOUR AU SABLHOTEL**